**Soko PHAY** est Professeure en histoire et théorie de l’art contemporain à l’Université Paris 8 et au Nouveau collège d’Etudes politiques (NCEP) de l’Université Paris Lumières. Elle est actuellement en délégation CNRS au Centre de recherches sur les arts et le langage (CRAL) à l’EHESS, pour 2024-2025. De 2019 à 2024, elle a dirigé l’UR Arts des images et art contemporain (AIAC). A ce titre, elle a siégé au Conseil académique de l’EUR ArTeC et au Conseil de l’Ecole doctorale EDESTA. Depuis 2021, elle est membre élue de la Commission de la Recherche (et de la CR Restreinte) et également du Conseil Académique (et du CAC Restreint). Depuis 2019, elle siège au jury du prix Jean Royère en arts visuels de la Chancellerie des Universités de Paris.

Dans le champ de l’art contemporain, elle explore principalement trois axes : l’esthétique du miroir, l’art à l’épreuve de la violence extrême et la traduction culturelle. Le fil rouge entre ces trois thématiques est la dimension politique de toute représentation visuelle au sein de l’histoire et de la mémoire. Ses activités scientifiques sont conduites dans une perspective de recherche-action et de recherche-création, à travers la mise en place de 13 programmes internationaux qu’elle a dirigés ou co-dirigés :   « Mémoire, archives et création » (2007-2010), « Transmission et musées » (2012), « Art et postmémoire au Cambodge » (2012-2013), « Art et postmémoire au Rwanda » (2014-2016), « Images du Cambodge : mythe, histoire et art contemporai  » (2014), « Archives au présen » (2014), « Travail d’archives : Itinéraires entre France et Cambodge » (2015-2016), « Mémoire et paysage » (2016-2019), « Le paysage après coup » (2017-2018), « Landscapes afterwar(d)s » (2018-2020), «  (Post)mémoire et reconnaissance des crimes de masse » (2021-2025), et récemment « Partage de mémoires : archiver les récits d’objets » (2021-2022) et « Archiver les récits d’objets » (2021-2024).

Ces recherches ont obtenu le soutien de plusieurs institutions nationales et internationales : l’EUR ArTeC, le CNRS, le Labex « Les Passés dans le présent », l’Université Paris Lumières, le Labex Arts-H2H, l’IDEFI-CréaTIC, la Fondation Maison des Sciences de l’Homme, les Archives nationales, le Centre Pompidou-Metz, l’Université Columbia à New York, l’Université royale des beaux-arts (URBA) à Phnom Penh, le Centre des archives audiovisuelles Bophana à Phnom Penh, le Centre Iriba pour le patrimoine multimédia à Kigali, l’Institut supérieur des arts et des cultures (ISAC) de Université Cheikh Anta Diop à Dakar, l’Université Gaston Berger à Saint-Louis, le Musée Théodore Monod d’art Africain à Dakar.